

Vente promotionnelle de bovins : La 14^{ème} édition de l'opération concerne 2530 têtes !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 27 AVRIL 2022

1087

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali - France

Provocations en série



...accidents de travail : L'INPS invite les travailleurs à se faire immatriculer



Lutte contre le terrorisme : Le Burkina-Faso tend enfin la main au Mali



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

26 Mars
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

393

Nouveaux cas confirmés

17

Nouveaux guéris

26

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

07 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
03 cas graves en soins intensifs
83 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 769

Guéris

29 854

Décès

731

dont 294 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.19



P.27



/ Une /

Mali -France : Provocations en série

P.5

/ Brèves /

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

P.13

Relance du train : La promesse euphorique de Choguel

P.13

Mali : Mme IBK fortement pressenti au Gabon

P.14

Région militaire n°2 : Encouragements du Général de Brigade Diakité aux hommes

P.14

Effondrement d'anciens sites miniers à Faléa : 19 morts en moins d'une semaine

P.14

Une série d'attaques kamikazes vise l'armée malienne dans le centre : 6 soldats tués et 20 blessés

P.15

Découverte d'un charnier à Gossi : L'AMDH appelle à une enquête indépendante

P.15

/ Actualité /

Lutte contre le terrorisme : Le Burkina-Faso tend enfin la main au Mali

P.17

Projets de partenariats euro-africains : Formation professionnelle et promotion de l'Entrepreneuriat ciblés

P.18

Vente promotionnelle de bovins : La 14ème édition de l'opération concerne 2530 têtes !

P.19

Prévention et réparation des accidents de travail : L'INPS invite les travailleurs à se faire immatriculer

P.20

Appui à l'Economie rurale : Les bons points de l'ONG GERES

P.22

Office du Niger : Reprise des travaux d'aménagement de 2850 hectares

P.23

/ Politique /

Guerre de l'OTAN au Mali : Le premier ministre en a-t-il conscience ?

P.25

Politique : L'arbitrage électoral divise toujours

P.27

Calendrier de la Transition : L'avis de la CEDEAO ne compte plus !

P.28

/ Culture & société /

Insalubrité : Bamako passe de "coquette" à "ville sale"

P.29

/ International /

Inaugurations tous azimuts d'infrastructures sanitaires : Matérialisation d'un programme hospitalier de près de 850 milliards de FCFA

P.30

Guinée Conakry : L'ex-président Alpha Condé désormais libre

P.31

/ Sport /

Football / Mamadou Dia, président de Lys Sassandra : "Pourquoi nous avons voté pour Didier Drogba"

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Mali - France

Provocations en série

En annonçant son prochain départ du Mali, la Force française Barkhane avait clairement affirmé qu'elle se retirerait en bon ordre, en toute transparence et en totale collaboration avec les forces armées maliennes. Au-delà de la polémique sur la cadence et le temps nécessaire au retrait que le Mali voulait « sans délai » et la France en 4 à 6 mois, les déclarations apaisantes des autorités politiques et militaires françaises laissaient croire que les militaires des deux pays

qui ont longtemps coopéré, allaient continuer à travailler en bonne intelligence jusqu'à la fin des opérations de retrait. Il semble qu'il n'en est rien.

En effet, dans une déclaration solennelle lue à l'ouverture du Journal télévisée de 20 heures de la chaîne nationale du Mali hier lundi 26 avril, l'ORTM, le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du Gouvernement, Colonel Abdoulaye Maiga, sanglé dans un uniforme impeccable a

accusé la France de violations réitérées de l'espace aérien malien. Selon lui, « Le Gouvernement de la République du Mali a constaté, depuis le début de l'année plus de 50 cas délibérés de violation de l'espace aérien malien par des aéronefs étrangers, notamment opérés par les forces françaises, sous différentes formes dont les refus d'obtempérer suite aux instructions des services de contrôle aérien, les falsifications de documents de vol, les atterrissages d'hélicoptères dans des localités hors aérodromes, sans autorisation préalable, les vols d'avions de renseignement et de drones évoluant à haute altitude pour se livrer à des activités considérées comme de l'espionnage, de l'intimidation voire de la subversion ».

Et pour attester de la véracité de ces accusations, le ministre a rappelé un fait révélé par la France elle-même et clairement attentatoire

de la violation de l'espace aérien malien et d'activités d'espionnage assumées « L'un des cas les plus récents a été la présence illégale d'un drone des forces françaises, le 20 Avril 2022, au-dessus de la base de Gossi, dont le contrôle a été transféré aux FAMA le 19 Avril 2022. Ledit drone était présent à partir de 11 h 45 mn, pour espionner nos vaillantes FAMA. Outre l'espionnage, les forces françaises se sont rendues coupables de subversion en publiant des fausses images montées de toute pièce afin d'accuser les FAMA d'être les auteurs de tuerie de civils, dans le but de ternir l'image des Forces Armées Maliennes engagées pour la libération du territoire, la protection et la sauvegarde des populations éprouvées par une longue crise ».

Mais, ce n'est pas tout révèle le ministre qui révèle que « le 21 avril 2022, une patrouille de mirage 2000 a survolé à plusieurs reprises,

sans coordination préalable, le convoi des FAMA en partance pour renforcer le dispositif de l'emprise de Gossi. Cette manœuvre s'inscrivait dans une dynamique d'intimidation de nos forces »

Au regard de ces graves accusations se posent de nombreuses questions dont la première porte sur le point de savoir pourquoi la France, en connaissance de cause, crée le désordre dans une zone d'interdiction temporaire instaurée sur une partie du territoire national dans le but de sécuriser l'espace aérien, protéger les couloirs d'évolution des aéronefs autorisés et garantir la liberté d'action des FAMA en opérations. Mesure-t-elle les risques qu'elle fait ainsi courir même à des aéronefs civils ?

S'agit-il de pousser les autorités militaires maliennes à bout de patience et à une réaction voire à la faute ? Qui ne se rappelle le bom-

bardement de la flotte militaire ivoirienne par la même France pour retirer à Laurent Gbagbo le contrôle de l'espace aérien de son pays. Le même schéma est-il « en téléchargement » ? Avec ce communiqué, l'opinion internationale est informée et le piège à moitié déjoué. Mais un piège déjoué est-il une assurance pour « promouvoir et maintenir la coopération avec l'ensemble des Etats du monde, dans le respect mutuel et sur la base du principe cardinal de non-ingérence, conformément aux aspirations du Peuple malien » ?

En encadré le communiqué du Gouvernement de la République du Mali.

■ **Moctar Sow**



MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMUNIQUE N°028 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

La montée en puissance des Forces Armées Maliennes (FAMa), motif de fierté du Peuple malien, se traduit notamment par des victoires éclatantes contre nos ennemis, ainsi qu'un contrôle de plus en plus efficace du territoire national et de l'espace aérien.

A cet effet, depuis le début de l'opération "Keletigui" une zone d'interdiction temporaire a été instaurée sur une partie du territoire national dans le but de sécuriser l'espace aérien, protéger les couloirs d'évolution des aéronefs autorisés et garantir la liberté d'action des FAMa en opérations. Tout survol de l'espace aérien malien est subordonné à l'obtention d'une autorisation expresse délivrée par l'Armée de l'Air du Mali.

Le Gouvernement de la République du Mali a constaté, depuis le début de l'année plus de 50 cas délibérés de violation de l'espace aérien malien par des aéronefs étrangers, notamment opérés par les forces françaises, sous différentes formes dont :

- les refus d'obtempérer suite aux instructions des services de contrôle aérien ;
- les falsifications de documents de vol ;
- les atterrissages d'hélicoptères dans des localités hors aérodromes, sans autorisation préalable ;
- les vols d'avions de renseignement et de drones évoluant à haute altitude pour se livrer à des activités considérées comme de l'espionnage, de l'intimidation voire de la subversion.

L'un des cas les plus récents a été la présence illégale d'un drone des forces françaises, le 20 Avril 2022, au-dessus de la base de Gossi, dont le contrôle a été transféré aux FAMa, le 19 Avril 2022. Ledit drone était présent à partir de 11 h 45 mn, pour espionner nos vaillantes FAMa.

Outre l'espionnage, les forces françaises se sont rendues coupables de subversion en publiant des fausses images montées de toute pièce afin d'accuser les FAMa d'être les auteurs de tueries de civils, dans le but de ternir l'image des Forces Armées Maliennes engagées pour la libération du territoire, la protection et la sauvegarde des populations éprouvées par une longue crise.

Aussi, le 21 avril 2022, une patrouille de mirage 2000 a survolé à plusieurs reprises, sans coordination préalable, le convoi des FAMa en partance pour renforcer le dispositif de l'emprise de Gossi. Cette manœuvre s'inscrivait dans une dynamique d'intimidation de nos forces.

Face à cette énième provocation des forces françaises, qui ont été sommées de quitter le territoire malien sans délai, depuis le 18 février 2022, le Gouvernement de la République du Mali tout en prenant à témoin l'opinion nationale et internationale, condamne fermement cette attitude des autorités françaises et les invite de nouveau à respecter la souveraineté du Mali.

Le Gouvernement de la République du Mali réaffirme sa volonté de promouvoir et maintenir la coopération avec l'ensemble des Etats du monde, dans le respect mutuel et sur la base du principe cardinal de non-ingérence, conformément aux aspirations du Peuple malien.

Que Dieu bénisse le Mali !

Bamako, le 26 avril 2022

Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,
Porte-parole du Gouvernement,



Colonel Abdoulaye MAIGA

Chevalier de l'Ordre National



<https://m.facebook.com/matdmali/posts>

■ Akim Maïga



40ème jour du décès de SBM

La famille de Soumeylou Boubèye Maïga informe les parents, amis, alliés, les militants et sympathisants de l'ASMA, les camarades politiques du défunt, que les sacrifices du 40ème jour auront lieu le vendredi 29 avril à 8h chez lui au quartier du fleuve.

Prions pour le repos de son âme.

■ Casimir Sangala



Notre frère Sékou Touré (Préfet de Goundam) a été accompagné à sa dernière demeure aujourd'hui à Bko Magnambougou.

Rappelé à Dieu hier 25 avril à l'hôpital du Mali, sa mémoire a été honorée par tant de compliments et de témoignages les uns plus gratifiants que les autres pour son âge (-50 ans).

A toi Sékou, une foule compacte de parents, d'amis, de collègues de travail était spontanément présent ce 26 avril pour te dire Merci pour ta vie, Merci pour tes qualités affables, mais également réconforter tes proches et compatir à leur douleur, fut-ce une œuvre laborieuse, trop laborieuse. Le Corps préfectoral, l'Amicale Alioune Blondin Bèye de l'ENA 98, les jeunes Administrateurs, les Populations et les Notables de Banamba, Goundam, etc. tous te disent Adieu et souhaitent longue vie au nouveau né arrivé hier comme une consolation de notre deuil si atroce.

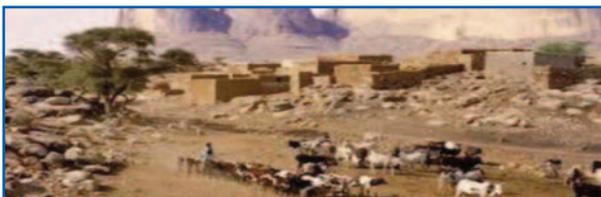
Dors en paix Ba Sékou. I Touré. Dieu a donné, Dieu a repris. A lui la Gloire. Amen.



■ Mali Actu



Suite à la découverte du charnier de Gossi dans le camp que Barkhane venait de rétrocéder aux Fama dans le cadre de son retrait du Mali, des soupçons ont pesé sur les français qui ont annoncé avoir libéré deux sur les 06 personnes en détention.



■ Actu Burkina



L'information alimente les débats depuis ce mardi 26 avril 2022. Le ministère des Sports, de la jeunesse et de l'emploi a décidé de suspendre le processus de recrutement de l'entraîneur des Etalons. Le ministère des sports reprocherait au Comité exécutif de la fédération de n'avoir pas respecté la procédure de recrutement des sélectionneurs nationaux. Il ressort que la FBF n'a pas associé le ministère de tutelle, qui paie les salaires des entraîneurs des équipes nationales et l'ensemble des acteurs qui devaient normalement intervenir dans le recrutement du sélectionneur national....



■ Samerou Diallo



Le saviez vous ?

Le règlement financier adopté lors de 49e A.G.O de femafoot accorde un total de 12.000.000 millions de FCFA par an au président de la FEMAFoot, contre 9.000.000 par an pour chaque membre du Comité Exécutif, le rapport financier, lui, n'a pas été adopté, parce qu'il n'avait pas été certifié par un commissaire aux comptes. En temps normal, cela constituerait un motif d'arrêt de l'Assemblée.

Pour rappel le salaire normal d'un fonctionnaire cadre A (classe exceptionnelle) au Mali est estimé à 320 000 FCFA par mois soit 3 840 000 par an ...

Quand les dirigeants vivent du football !



Studio Du Mali



#Accident de voie publique sur la RN6.

Un accident de la circulation routière est survenu ce jour mardi 26 avril 2022 dans la forêt classée "Faya" à l'entrée de Zantiguila aux environs de 16 heures 45. Deux voitures sont rentrées en collision dû au gaz oil versé sur la route, la première une fois dans le gaz oil a patinée et cogné le second dans sa course.

Bilan: 04 victimes dont 02 blessés graves avec des polyfractures et traumatismes.

02 victimes coincées dans un camion le chauffeur et son apprenti ont été sauvée par les secours des habitants de N'Tabakoro.

Toutes les victimes furent évacuées à l'hôpital du Mali.

01 ambulance du centre de secours de N'Tabakoro a été mobilisée

05 sapeurs-pompiers étaient sur les lieux.

DRPC Koulikoro

STUDIO DU MALI



Wakat Séra



L'ancien international Burkinabè, Aristide Bancé, par ailleurs team manager des Etalons du Burkina Faso, est appelé à comparaître le 10 mai 2022 au Tribunal de grande instance de Ouaga 2. Il serait reproché au "Big" d'avoir tenu des propos à caractère diffamatoire à l'encontre des anciens dirigeants de la Fédération burkinabè de football (FBF).



Kassoum Thera



Et pourtant ce sont les mêmes imams qui nous disent de ne pas courir derrière les belles choses de la vie

Oumar Maiga



Petit stagiaire il faut continuer à noter Choguel la Diaspora va continuer à te haïr

La politique est l'art de la séduction mais tu ne séduis plus

Tu es fini petit tu as vraiment raté une bonne occasion d'apprendre avec le grand professeur de droit politique Choguel est un don de Dieu



SIKA Finance



Embryonnaires dans des années 80, les banques africaines à capitaux privés régionaux ont émergé à partir des années 2000 au point de devenir des acteurs importants dans le paysage bancaire en Afrique francophone subsaharienne. Dans cet article nous vous présentons les groupes bancaires à capitaux privés régionaux fondés par des figures aujourd'hui reconnues de la finance en Afrique.



■ Ammy Baba Cisse



« En raison du partenariat qui nous lie avec la Russie, nous souhaitons que le commandement de la Minusma soit donné à la Russie. Cela amènera plus de confiance » Adama Ben Diarra Camarade Ben Le Cerveau

■ L'ESSOR



#Mali :
Pour le District de #Bamako, il est prévu 1.500 têtes sur lesquelles 802 sont déjà sur place. Les Régions de Kayes, Sikasso, Ségou et Mopti sont concernées aussi par l'opération dont la fourchette des prix varie entre 200.000 Fcfa et 350.000 Fcfa



■ اءارقفلا ءومء



#Mali -- la dureté du temps met les cadres de la katiba du macina en alerte. Depuis une semaine les appels au djihad se multiplient. Libéré en échange de la libération de feu Soumaila Cissé, un important cadre de la katiba renouvelle son appel au djihad.



■ Forces Armées Maliennes



Une patrouille #FAMa de sécurisation de la RN15, suite à l'enlèvement d'un camion-citerne sur l'axe #Bandiagara_Bankass ce lundi 25 avril 2022, s'est lancée à la poursuite dudit véhicule dans la commune de #Dialo.

■ Dr Djamila Ferdjani



Ne pas gaspiller son temps à se comparer aux autres. Chacun a ses points forts et points faibles. Chacun est unique par sa motivation, son ambition, sa confiance, ses objectifs. C'est si on accepte d'être la personne qu'on est qu'on pourra travailler sur la personne qu'on veut être.

Ce tableau n'est pas une photo..C'est une peinture de l'artiste chinois Leng Jun. Son art est considéré comme le plus réaliste au monde.



■ Boubou SIDIBE

Ceux qui s'offusquent du silence des chefs d'État de la CEDEAO/autres sur récentes attaques, il y a des questions pour vous : Le président malien s'est lui-même exprimé sur ces attaques ? Le président malien communique-t-il d'habitude sur les attaques dans ces pays? #Mali



■ Samba Gassama General

C'est-à-dire que quand je regarde des gens qui sont partis à l'école dire avec fierté que Segou, Kita, banconi et je ne sais où se sont réunis pour maudire je ne sais qui pendant que le pays est sous occupation depuis 10 ans je perds espoir.



■ Amadou Sanogo

L'ultimatum donné par la CEDEAO à la Guinée et le Burkina est expiré non ? C'est quand le prochain sommet et les sanctions prévues ? Ou bien les sanctions ne sont plus efficaces ? Nous observons de près les démarches de cette organisation machiavélique et servitude. Plus vous menacez un adolescent récidivement, il arrivera un moment donné qu'il cherchera un plan alternative de survie sans vous. Tâchons d'y réfléchir A. SANOGO



■ Djakaridia Siribé

#Burkina | "Il est interdit de filmer Damiba".
Un journaliste de @ObsPaalga



qui avait immortalisé l'arrivée du Président #Damiba au 1er Conseil des ministres, le 18 mars, a été contraint de supprimer ses prises. Les médias "s'inquiètent" de l'attitude des militaires au pouvoir.



■ Financial Afrik



Abidjan, le 25 avril 2022 – Le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, a achevé samedi une visite officielle de trois jours à Washington, DC. La visite, qui s'est déroulée parallèlement aux réunions de printemps du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, a comporté de nombreuses réunions bilatérales avec les parties prenantes au développement



■ Wakat Séra



Paris, le 27 avril – En mathématiques, les inégalités de genre en faveur des garçons dans les petites classes sont en train de disparaître progressivement, selon une nouvelle publication du Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO. Ce rapport nous invite à réfléchir davantage aux inégalités entre filles et garçons et aux obstacles qui empêchent les filles de réaliser leur potentiel.



CONTRÔLE PHYSIQUE DE L'INPS

Qui?

Les allocataires, les pensionnés résidant au Mali
et hors du territoire national

Quoi?

Mise en place des opérations de contrôle physique

Quand?

Du 19 avril 2022 au 29 juillet 2022

Où?

- Agences Principales de Bamako
- Directions Régionales
- Les représentations diplomatiques.

Comment?

Se munir des pièces suivantes : le badge INPS,
la carte d'identité nationale ou la carte NINA.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La MINUSMA renforce ses opérations de sécurisation dans la région de Ménaka et souligne la nécessité d'une coopération transfrontalière effective

Bamako, le 25 avril 2022 - En réponse à la détérioration marquée de la situation sécuritaire observée au cours de ces dernières semaines dans la région de Ménaka, la MINUSMA a intensifié ses activités de sécurisation et de protection, tant dans la ville elle-même, que dans ses environs, et ce en étroite coopération avec les autorités locales maliennes.

De façon plus spécifique, les composantes Militaire et de Police de la Mission, de concert avec les Forces de défense et de sécurité maliennes, conduisent, de jour comme de nuit, des patrouilles quotidiennes à Ménaka. Des patrouilles sont également menées par la Force de la MINUSMA dans les environs immédiats de Ménaka et au-delà. Celles-ci seront renforcées dans la période à venir avec le lancement d'autres opérations qui permettront d'étendre significativement le rayon d'action de la Force de la MINUSMA, et ce en appui aux populations civiles. Cet effort s'ajoute à l'action conduite en différents endroits de la zone dite des « trois frontières ».

En outre, les composantes civiles de la MINUSMA poursuivent les efforts visant à prévenir et à désamorcer les tensions intercommunautaires qui ont resurgi à la faveur de la détérioration de la situation sécuritaire. Ce travail est accompli en collaboration étroite avec les structures maliennes compétentes que sont les Équipes régionales d'appui à la réconciliation (ERAR). Il se manifeste notamment par un plaidoyer soutenu auprès des acteurs locaux, y compris les responsables communautaires, ainsi que par des sessions de formation sur leur rôle dans la consolidation de la paix et la préservation de la cohésion sociale.

La MINUSMA appuie également les acteurs humanitaires pour faciliter l'acheminement de l'assistance dont ont grandement besoin les populations affectées.

Enfin, une enquête de vérification des faits liés aux violations et abus des droits de l'homme a été initiée. Les exactions perpétrées contre les populations civiles seront dûment documentées et le rapport relatif rendu public. Il s'agit, ce faisant, d'identifier leurs auteurs et de faciliter leur traduction en justice.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

Relance du train : La promesse euphorique de Choguel



Après Baba Molaye, Ibbrahim Ly et Makan Fily Dabo, c'est au tour du PM Choguel K. Maïga de faire la promesse de remettre en marche le train en annonçant à la fin de l'année 2022. C'était le 21 avril dernier devant les membres du CNT où il était appelé à défendre son bilan. Alors qu'une motion de censure planait dans l'air, Choguel, comme pour implorer un sursis, s'est engagé de démarrer le train au plus tard la fin de l'année en cours.

Malgré ce que l'annonce représente pour les habitants des villes et villages – dont l'existence dépendait jadis du trafic ferroviaire –, elle n'a pas été accueillie avec autant d'enthousiasme. Et pour cause, aux yeux des observateurs, cette annonce du PM n'est que de la poudre aux yeux. Comment relancer le chemin de fer alors que le Mali ne dispose que d'un seul train en sa possession ? Les deux tentatives de réparer la vieille locomotive CC 2205 se sont terminées en queue de poisson. La relance du chemin de fer ne peut pas également compter sur le rail qui relie Bamako Kayes. En plus d'être vétuste, ses ponts ne tiennent plus. Si 9 milliards étaient suffisants pour redémarrer le train en 2020, aujourd'hui, il faut revoir ce montant à la hausse pour que le train en plus de siffler puisse voyager en toute sécurité.

Cette volonté salutaire du PM risque de buter également contre l'incompétence de l'équipe dirigeante de la SOPAFER, qui est dirigée (le DG et son adjoint) non par des cheminots mais plutôt des financiers. Outre ces équivoques, la relance du chemin de fer en 9 mois n'est également pas réaliste au plan technique. Difficile, en effet, de faire l'appel d'offre d'achat des locomotives, de les réceptionner auprès d'un fournisseur, procéder à leur inspection par les experts, remettre sur pied un personnel dispersé depuis des années. Ce n'est tout simplement pas possible. Qui plus est, cette volonté de relancer le chemin de fer n'a jamais été discutée avec ce personnel à qui l'administration doit des arriérées de salaires.

Amidou Keita / Source : Le Témoin

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Mali : Mme IBK fortement pressenti au Gabon



L'ancien Première Dame, KEÏTA Aminata Maiga serait sur le point d'emboîter le pas au reste de la famille en empruntant le chemin de l'émigration après le décès son époux, l'ancien président Ibrahim Boubacar KEÏTA. Alors que son veuvage n'est pas encore achevé, elle est annonce du côté du Gabon, un pays avec les dirigeants duquel son défunt époux avait toujours entretenu des relations très amicales. Le choix d'abandonner le confortable bunker de Sébenikoro pour une résidence à l'étranger devrait certainement lui être dicté par l'isolement d'une veuve pratiquement déconnecté de ses enfants sous menace d'ennuis judiciaires depuis le renversement d'IBK en août 2020. Au point que seul le cadet a pu effectuer le déplacement pour prendre part aux obsèques officielles aux côtés de la mère veuve. Comme quoi l'option gabonaise a le mérite à tout le moins de rapprocher un peu plus les membres d'une famille dont les enfants ont trouvé refuge à Abidjan.

Source : Le Témoin

Effondrement d'anciens sites miniers à Faléa : 19 morts en moins d'une semaine



Dans la commune de Faléa, cercle de Kénieba, région de Kayes, les habitants sont consternés. En effet, en l'espace d'une semaine, 19 personnes ont trouvé la mort dans l'effondrement d'anciens sites miniers. Le dimanche 17 avril, 7 personnes sont mortes dans l'effondrement d'un ancien site minier entre Keniety et Koffing. Le samedi 23 avril, 12 personnes dont 8 femmes ont péri dans l'effondrement d'un ancien site minier à Sirabaya, un hameau de culture du village de

Région militaire n°2 : Encouragements du Général de Brigade Diakit aux hommes



Le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale, le Général de Brigade Sambou Minkoro Diakit, accompagné du Commandant de la Zone de défense N°2, le Colonel Youssouf Oumar Cissé, était à Niono, le 25 avril 2022, pour encourager les Forces de défense et de sécurité de ladite ville. Cette visite fait suite à l'attaque à la voiture piégée de leur camp, le 24 avril 2022, qui a fait des blessés légers. La déflagration a aussi causé des dégâts collatéraux aux populations civiles avec la destruction des toits de leurs maisons. Ainsi, le Général Diakit a constaté de visu ces dégâts et exhorté les Forces de défense de sécurité à plus d'engagement dans la sécurisation des personnes et de leurs biens.

Le Général de Brigade Sambou Minkoro Diakit a transmis le message de soutien, les félicitations du haut commandement et des plus hautes autorités à l'ensemble des Forces présentes dans la ville pour leur combat sans relâche face à l'hydre terroriste et l'obscurantisme religieux. Il a exhorté les populations à plus de collaboration avec les Forces Armées Maliennes. Car la raison d'être des FAMA demeure ces populations. Le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale et le Commandant de la Zone de défense N°2 ont été accueillis par le coordinateur FAMA, les autorités administratives locales et coutumières de la ville Niono.

Source : Forces Armées Maliennes

Mankouke, situé à environ une vingtaine de kilomètres de la Commune rurale de Faléa. Ces différents sites miniers où se sont déroulés ces drames ont la particularité d'être des anciens sites exploités par des orpailleurs chinois, rapporte Keniebamedia, un site d'information de Kénieba.

Faléa regroupe 17000 habitants répartis en 21 villages et hameaux. Les activités principales sont l'agriculture, l'élevage et l'exploitation artisanale de l'or. Mais, selon des sources locales, l'or ne brille pas pour les habitants de la commune, car Faléa est sans électricité, manquant cruellement de services de santé, coupée du reste du pays par la rivière pendant la saison des pluies.

Source : Le Républicain

Une série d'attaques kamikazes vise l'armée malienne dans le centre : 6 soldats tués et 20 blessés

Les forces armées maliennes ont été visées simultanément par des attaques terroristes, le dimanche 24 avril 2022, dans le centre du pays. Bilan : 6 soldats morts, 20 blessés, 02 véhicules endommagés et un hélicoptère légèrement endommagé également, précise un communiqué du chef D'ETAT major General des armées. Les FAMA ont dans leur riposte mis hors état de nuire 11 assaillants, dont le kamikaze, saisi deux AK-47, quatre téléphones, quatre Motorola et beaucoup d'autres matériels. Ces attaques conduites par des kamikazes, ont été contenues et ont conduit à la neutralisation d'une dizaine de terroristes.

Lancée aux environs de 5 heures, l'attaque du camp de Sévaré qui selon les informations, un véhicule –kamikaze bourré d'explosifs qui a sauté à l'entrée du camp. Six soldats ont trouvé la mort suite à l'effondrement du poste de police, 15 autres ont été blessés. Les FAMA ont, dans leur riposte, mis hors état de nuire à 11 assaillants, dont le kamikaze, saisi deux AK-47, quatre téléphones, quatre Motorola et beaucoup d'autres matériels. Au même moment, à plus de 300 kilomètres de là, près de Ségou, c'est le camp de Bapho qui a fait l'objet d'une attaque terroriste. Sur le lieu, un soldat a été blessé et un hélicoptère des FAMA qui était à l'intérieur



du camp, a été légèrement endommagé. Simultanément des deux attaques, à moins d'une cinquantaine de kilomètres encore de Bapho, c'est au tour du camp de Niono d'être visé par des terroristes. Cette attaque, comme les deux précédentes, a également été repoussée par l'armée. Quatre soldats ont été blessés et deux véhicules endommagés. Le chef d'Etat major Général des Armées assure que ses actions désespérées des groupes armés n'entameront en rien la détermination des Forces Armées Maliennes à poursuivre leurs opérations de sécurisation des personnes et des biens ainsi que le retour de la paix et la quiétude sur l'ensemble du territoire. Le chef d'Etat-major Général des Armées assure que ses actions désespérées des groupes armés n'entameront en rien la détermination des Forces Armées Maliennes à poursuivre leurs opérations de sécurisation des personnes et des biens ainsi que le retour de la paix et la quiétude sur l'ensemble du territoire.

MAMADOU COULIBALY, stagiaire / Source: Le Républicain

Découverte d'un charnier à Gossi : L'AMDH appelle à une enquête indépendante

L'AMDH a appris à travers les réseaux sociaux, la France 24 et RFI, des informations faisant état de la découverte des corps humains dans une fosse commune à Gossi. Elle appelle à une enquête indépendante pour faire la lumière sur cet événement grave qui intervient après le retrait de la force Barkhane de Gossi et l'occupation des lieux par les forces armées maliennes.

L'AMDH rappelle que le respect du droit international des droits de l'Homme et du droit international humanitaire s'impose à toutes les parties à un conflit armé et qu'aucun crime ne doit rester impuni quel que soit le statut de ses auteurs. Le 22 avril 2022, l'État major général des armées du Mali a, dans un communiqué, informé que des «dépouilles en état de putréfaction avancée ont été découvertes dans un charnier, non loin du camp anciennement occupé par la force Barkhane à Gossi». Selon l'État-major, ce charnier a existé avant la rétrocession.

1. Auparavant, l'État-major de l'armée française avait publié une vidéo sur France 24 et RFI montrant, selon lui, des «mercenaires russes de Wagner en train d'enterrer des corps dans le but d'accuser



les Français d'avoir laissé un charnier derrière eux»
2. Cette situation floue et préoccupante mérite d'être élucidée afin d'établir les faits et les responsabilités. Pour ce faire, l'AMDH demande à la justice malienne et à la MINUSMA de mener des enquêtes impartiales pour que la lumière soit faite sur les circonstances de la mort des personnes ensevelies. L'AMDH rappelle que le droit à la vie est un droit qui doit être respecté même en temps de conflit quelle que soit la partie en cause.v

Fait à Bamako, le 23 avril 2022

Me Moctar MARIKO

Président AMDH

Source: Le Républicain



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Lutte contre le terrorisme : Le Burkina-Faso tend enfin la main au Mali



Depuis un certain temps, les forces du mal mènent des actes de terrorisme dans la zone des Trois frontières. La situation, faute de coopération plus étroite entre les États partageant cette zone, s'est en effet dégradée, et la nature ayant horreur du vide, les terroristes et autres narcotrafiquants s'y sont solidement incrustés. Si la posture a changé depuis le changement de régime au Mali, il urgeait que le Burkina-Faso affiche sa position, celle du Niger étant déjà connue avec l'option faite par Bazoum de se rabattre sur Barkhane. C'est désormais chose faite !

En effet, à l'initiative du Président du Faso, le Lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo DAMIBA, une délégation d'officiers burkinabè a séjourné à Bamako, le 22 avril dernier. Conduite par le Commandant des opérations du théâtre national, le Lieutenant-colonel Yves-Didier BAMOUNI, la délégation était porteuse d'un message du Chef de l'Etat à son homologue et frère, le Président de la Transition du Mali, le Colonel Assimi GOÏTA. Le Mali et le Burkina Faso, faut-il le rappeler, ont en partage plus de 1200 km de frontière et sont engagés tous les deux dans la lutte contre des groupes armés terroristes.

Le renforcement de la coopération opérationnelle entre les deux pays a été au centre des échanges entre le Chef de l'Etat malien et la délégation burkinabè qui comptait dans ses rangs, le Lieutenant-colonel Daba NAON, Commandant la Brigade nationale de Sapeurs-

Pompier et le Chef d'escadron Serge Thierry KIENDREBEOGO, Directeur de cabinet du Président du Faso. Côté malien, le Président du Conseil National de la Transition, le Colonel Malick DIAW, le Ministre de la Défense et des Anciens combattants, le Colonel Sadio CAMARA, le Directeur Général de l'Agence Nationale de la Sécurité de l'Etat, ainsi que le Directeur de cabinet du Président ont pris part à la rencontre.

L'objectif de la mission, a expliqué le Chef d'escadron KIENDREBEOGO, était d'abord de rappeler au voisin et partenaire malien que « nous avons les mêmes problèmes de sécurité et le même ennemi », et qu'à ce titre, « nous devons donc rester solidaires pour relever les défis qui se posent à nos deux pays ». Il s'est ensuite agi pour les autorités burkinabè de réaffirmer leur volonté de continuer la coopération militaire et sécuritaire avec le Mali et de la renforcer notamment par l'intensification

des opérations sur le terrain.

L'ambition est d'anticiper les problèmes sécuritaires que pourrait engendrer un repli des groupes armés terroristes sur le territoire burkinabè, en raison de la montée en puissance des Forces de défense et de sécurité maliennes dans la lutte contre le terrorisme, d'où l'intérêt de développer des synergies pour contrer ces forces du mal, estime la partie burkinabè. Les émissaires du Président du Faso ont donc saisi l'occasion pour remercier le Président Assimi GOÏTA et le gouvernement malien pour leur appui aux opérations de sécurisation au Burkina. Le Chef de l'Etat malien leur a prodigué des conseils pour une meilleure opérationnalisation de la lutte anti-terroriste.

Arrivés à Bamako vendredi, la délégation burkinabè a d'abord eu une séance de travail avec le Chef d'Etat-major Général des Armées maliennes, le Général de Division Oumar DIARRA, autour des perspectives pour le renforcement de la coopération opérationnelle Mali-Burkina dans la lutte contre les groupes armés terroristes. A la Direction de la Sécurité Militaire, les échanges avec le Directeur, le Général de Brigade Moussa Toumani KONÉ, ont porté sur l'environnement sécuritaire dans la zone du Sahel et en particulier sur la frontière commune.

Et il y a de quoi, car malgré la montée en puissance des Forces Armées Maliennes (FAMA), qui causent d'énormes pertes aux ennemis de la paix qui sèment la terreur et le désordre, une véritable coopération militaire s'imposait entre le Mali et le Burkina Faso pour mener une lutte implacable contre ces bandits ayant fait assez de pertes en vies humaines et de dégâts matériels importants dans les deux pays.

■ Yama DIALLO



Projets de partenariats euro-africains : Formation professionnelle et promotion de l'Entrepreneuriat ciblés

La salle de conférences de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, a servi de cadre à la cérémonie de lancement de l'Atelier de formation en Entrepreneuriat Jeune du Programme ARCHIPELAGO. Financé par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union Européenne pour l'Afrique, il repose sur des projets de partenariats euro-africains, dont la mise en œuvre est assurée par la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaine et Francophone. Une initiative pour la mise en place d'actions ciblées de formation professionnelle et de renforcement des capacités entrepreneuriales des dirigeants de PME. La session en cours s'inscrit dans le cadre d'actions ciblées, visant à renforcer la formation professionnelle et le renforcement des capacités Entrepreneuriales des dirigeants des PME sur le continent, spécifiquement dans les régions de l'ouest, du Centre, dans le Sahel et dans la région du Lac Tchad, avec comme objectif, la mobilité du secteur privé, à travers les Chambres Consulaires Africaines et Européennes. Programme de développement économique inclusif qui met l'accent sur l'employabilité des jeunes et des groupes les plus vulnérables en augmentant leurs compétences professionnelles et en améliorant leurs conditions d'accès à l'emploi.

Le groupe cible concerné par ledit programme est celui des jeunes de 15 à 40 ans, avec ou sans profession. Pour Youssouf Bathily, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM), ces actions contribueront à maintenir sur place les jeunes, et à cultiver en eux la promotion de l'entrepreneuriat. Pour ce faire, ils recevront une formation adaptée à la demande de travail des entreprises. Il s'agit principalement des migrants de retour volontaire au pays ; les Micro Petites et Moyennes Entreprises formelles et informelles ; les organisations intermédiaires du Secteur Privé ; les centres de formation publique et

privé.

La 1ère vague, concerne le Cameroun, le Sénégal, la Mauritanie, le Burkina-Faso, le Mali, le Ghana et le Tchad) pour 11 projets impliquant une quarantaine de chambres consulaires africaines et européennes. Le montant total de la subvention allouée à ces 11 projets s'élève à 6,5 millions d'euro sur 30 mois environ avec une enveloppe plafond de 600 000 euros par projet. Le projet du Mali est porté par trois chambres consulaires partenaires : la Chambre des métiers et d'Artisanat de Vendée (CMA Vendée), demandeur Chef de file, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM), codemandeur et l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers du Mali (APCMM), deuxième codemandeur.

Il s'articule autour de trois composantes que sont la Composante Boucherie/viande, la Composante mécatronique et enfin la Composante Entrepreneuriat. La mise en œuvre comprendra deux étapes : une phase préparatoire et une phase d'exécution proprement dite. Le projet est financé à hauteur de 597 000 euros pour une durée de 30 mois à compter du 1er décembre 2019. Le ministre de l'Industrie et du Commerce s'est réjoui de cette initiative qui, à ses yeux, constitue en soi, une véritable mobilisation autour de la formation professionnelle, la promotion de l'entrepreneuriat et la création d'emplois pour les jeunes.

Et le ministre Mahmoud Ould Mohamed de faire remarquer que les actions du Projet auront comme soubassement : l'information et la sensibilisation des acteurs, le dialogue public privé, la formation professionnelle, la formation professionnelle et la promotion de l'Entrepreneuriat, avec à la clé, la création d'emplois pour les jeunes. Ceci contribuera à réduire l'exode rural et contribuera à renforcer la promotion de l'Entrepreneuriat adapté au contexte socioéconomique de notre pays. Pour rappel, le processus de mise en œuvre du pro-



jet s'articule autour de deux phases : une phase préparatoire et une phase de mise en œuvre des activités de formations.

La phase préparatoire couvre les activités de mise en place des conditions d'opérationnalisation de la formation. Les activités mises en œuvre et celles en cours sont les suivantes : L'évaluation des déficits et besoins de compétences en boucherie et en mécatronique ainsi que l'identification des acteurs concernés. Cette activité est en cours à travers des enquêtes relatives aux besoins de formation auprès des professionnels de la boucherie/viande et de la mécanique/mécatronique.

2- L'élaboration des programmes de formation en entrepreneuriat, en boucherie et en mécatronique. Sur ce registre, les travaux entre les équipes du nord et du sud lors de la mission d'immersion ont permis de produire une première mouture des programmes pédagogiques et autres supports comme le guide de l'apprenant, le guide du formateur, les outils de suivi des apprenants... En troisième point la formation des formateurs. Là, une première session de formation des formateurs en entrepreneuriat a été organisée du 12 au 18 novembre 2021 à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali dans le cadre des activités du projet. 4- Enfin le profilage et la sélection des apprenants. Là-dessus, les échanges sont en cours avec les associations professionnelles et d'autres associations de jeunes et de femmes pour l'identification et la mobilisation des jeunes pour les différentes formations. Les échanges sont aussi en cours avec l'Organisation Internationale de Migration (OIM) en vue de signer un accord de partage des données sur les migrants de retour dans la perspective de leur participation aux différentes formations.

■ Yama DIALLO

Vente promotionnelle de bovins : La 14ème édition de l'opération concerne 2530 têtes !

Le ministre du Développement Rural, Modibo Keita et son collègue ministre délégué auprès du ministre du Développement Rural, chargé de l'Élevage et de la Pêche, Youba BA, ont lancé officiellement la 14ème édition de l'opération de vente promotionnelle de bovins à l'occasion de la fête de ramadan. C'était le lundi 25 avril 2022, au terrain Chaba de Lafiabougou en commune IV du District de Bamako

Le thème retenu pour cette édition est : « L'Élevage facteur de Croissance économique et de Stabilisation Sociale ». L'opération débutée le 22 Avril 2022, se poursuivra jusqu'au 1er Mai 2022 à Bamako et dans les capitales régionales notamment Kayes, Sikasso, Ségou et Mopti.

Ce sont 2530 têtes qui sont mises en vente dont 1 500 têtes dans le District de Bamako, 400 dans la ville de Kayes, 230 dans la ville de Sikasso, 200 dans la ville de Ségou et 200 dans la ville de Mopti. Les fourchettes de prix varient de 200 000 FCFA à 350 000 FCFA.

Le maire de la commune IV s'est réjoui de la tenue de la 14ème édition de l'opération vente promotionnelle qui vient à point nommé. « **C'est une tradition bien ancrée pour permettre à la population de Bamako d'avoir des animaux à prix abordable défiant toute concurrence** », a-t-il fait savoir.

Pour sa part, le représentant des producteurs, Amadou Traoré, a salué, à sa juste valeur et remercié tous les acteurs qui sont impliqués de près ou de loin dans cette opération de vente promotionnelle. Il a saisi l'occasion pour évoquer les difficultés auxquelles les pasteurs sont confrontés pour l'obtention et l'approvisionnement de l'aîment bétail.

La visite des parcs à bétail par les ministres et les autres participants à cette opération a



mis fin à cette cérémonie. Le constat qui ressort de cette visite est que les animaux de cette opération sont de bonne qualité.

Modibo Keita, ministre du Développement rural, satisfait d'une telle initiative a assené que l'opération est d'une portée économique et sociale pour les communautés rurales et urbaines, permet d'approvisionner les populations des grands centres de consommation en animaux de boucherie de qualité à des prix abordables. Elle permet ainsi d'améliorer les revenus des organisations d'éleveurs et d'agro-éleveurs, grâce à la vente directe, ne nécessitant point l'intervention d'un intermédiaire quelconque. « **L'organisation de cette vente promotionnelle traduit aussi l'engage-**

ment du gouvernement de la République du Mali de fédérer les ressources et les synergies afin de promouvoir les filières animales, dans la perspective d'augmenter leurs revenus, et de répondre aux besoins de consommations des populations en produits animaux de qualité dont les prix appliqués défient toute concurrence », a-t-il précisé.

Compte tenu de la pertinence de cette opération de vente promotionnelle à moindre coût aux populations, le ministre Modibo Keita, a rassuré les organisations d'éleveurs et d'agro-éleveurs de l'accompagnement constant de son département pour la promotion de l'élevage. Cet engagement, dit-il, sera bientôt traduit par l'élaboration et la mise en œuvre de la Loi de Programmation des Investissements à moyen terme et des dépenses publiques dans le Secteur Agricole (LPI-SA), condition indispensable permettant d'augmenter considérablement la contribution du sous-secteur de l'élevage à la croissance économique du pays et d'améliorer la qualité et la compétitivité des produits d'élevage sur les marchés extérieurs.

■ Ibrahim Sanogo



Prévention et réparation des accidents de travail : L'INPS invite les travailleurs à se faire immatriculer

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la santé sécurité au travail et de la 25ème journée africaine de la prévention des risques professionnels, l'Institut national de prévoyance sociale, a organisé un déjeuner avec la presse malienne. L'activité a regroupé une pléiade d'hommes de média intéressés par ces problématiques.

Le thème central de la journée africaine de la prévention des risques professionnels est : « Le management de la santé et sécurité au travail : quelle approche dans les entreprises (grandes entreprises, petites entreprises et très petites entreprises) du secteur formel et dans les entreprises du secteur informel ? »

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT) à travers le monde, chaque année, on dénombre 2,78 millions de décès, 374 millions victimes d'AT et maladies professionnelles. Le nombre de journées perdus représente 4% du

PIB mondial. Dans l'espace IAPRP (l'Interafricain de la Prévention des Risques Professionnels) on dénombre 35.000 cas d'accident de travail selon les chiffres fournis par les organismes nationaux de sécurité sociale. Plus de 50 milliards de francs CFA dépensés en réparation des accidents de travail. Au Mali les statistiques officiels donnés par l'INPS comptabilise 523 accidents de Travail déclarés en 2021 et plus de 600 millions en frais de réparation. Et pourtant on peut les prévenir et il faut les prévenir maintenant. L'organisation de cette lutte est à la base de la création de

plusieurs organisations internationales OIT, BIT, AISS, sous régionale IAPRP et nationales à travers les organismes nationaux de sécurité sociale.

Le directeur général adjoint de l'INPS, Dr Mamadou B. Diakité dira que l'IAPRP ou l'Interafricain de la Prévention des Risques Professionnels qui est une association à but non lucratif regroupant les Organismes Nationaux de Sécurité Sociale de 15 pays d'Afrique dont le nôtre a pour vocation d'harmoniser et de partager les pratiques de santé sécurité au travail dans tous ses pays membres. L'INPS mène cette politique de prévention à travers la direction de prévention sanitaire et sociale et son service de prévention de risques professionnels. Les activités de prévention menées dans le cadre de cette politique ont pour objectif de définir les accidents de travail et les maladies occasionnelles ATMP synonyme de perte d'emploi et de drames familiaux et souvent psychiques des victimes et de pauvreté pour les entreprises. « **Le point presse a pour objectif de faire connaissance et relayer auprès des travailleurs et du public les missions de l'INPS de prévention et de différents programmes. Au titre de nos missions régaliennes, les préventions**





techniques qui reviennent à surveiller le lieu de travail : on peut citer la visite du lieu de travail, les contrôles réglementaires, les activités de préventions médicales pour ne citer que ceux-ci. Tout travailleur doit faire l'objet d'une visite de travail avant l'embauche et une visite médicale régulière et périodique dans le but de déceler toutes les incompatibilités entre son poste et son état de santé. Cela commence par la consultation du médecin de travail et peut être demander plusieurs examens complémentaires tel que la radiographie, le bilan sanguin et autres », a-t-il explicité.

Il faut rappeler que l'IAPRP a dédiée le 30 Avril de chaque année Journée Africaine de la Prévention des Risques Professionnels, célébré par ses membres comme espace de rencontre,

de réflexion, de dialogue et d'échanges entre les différents acteurs en charge de la prévention autour d'une problématique donnée. Cette année les thèmes portent sur la problématique du management de la SST dans les entreprises du secteur formel et informel de l'espace JAPRP. Il s'agit de trouver des réponses aux questions pertinentes posées à travers les thèmes suivants « Le management de la Santé et Sécurité au Travail quelle approche dans les entreprises (Grandes Entreprises, Petites Entreprises et Très Petites Entreprises) du secteur formel et dans les entreprises du secteur informel ? ». Comme thème central de la journée et « Critères d'évaluation de la fonctionnalité et des performances des CSST » comme sous thème central pour la JAPRP. « Agir ensemble pour instaurer une culture positive de la sécurité et de la santé ».

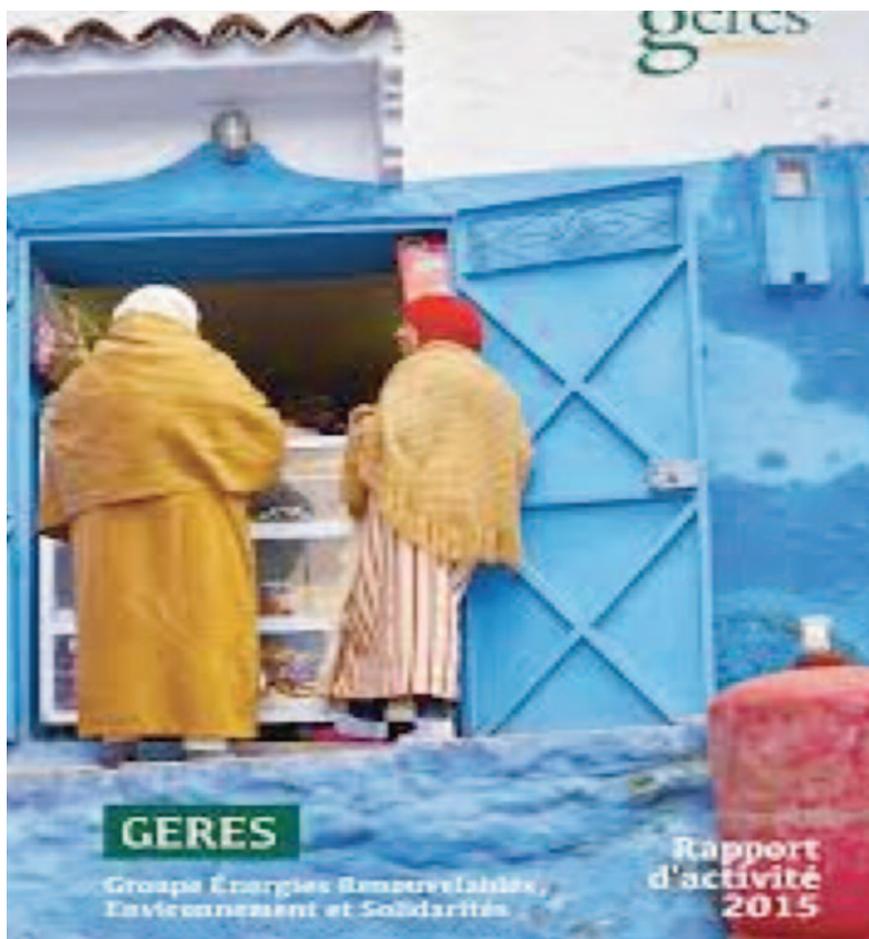
Cette activité a l'occasion d'éclairer la lanterne des médias sur la problématique de prévention et de réparation des accidents de travail. Selon les conférenciers, pour qu'un cas soit considéré comme un accident de travail qu'il faut forcément que le travailleur soit immatriculé. Tout accident qui n'est pas passé à un moment de travail ou sur le trajet venant au travail, relève des questions juridico techniques et institutionnels pour que ça soit un accident de travail. Cela est valable pour la maladie professionnelle. Toutes les questions en suspens ont été passées en revue par les conférenciers. Ce qui dénote que les travailleurs doivent se faire immatriculer à l'INPS pour être dans le registre d'accident de travail ou de maladie professionnelle.

■ Ibrahim Sanogo

www.malikile.com

Appui à l'Économie rurale : Les bons points de l'ONG GERES

Présente au Mali depuis 2007, l'ONG Geres dont les réalisations ne cessent de marquer les esprits dans les milieux ruraux, semble révolutionner le secteur de l'économie rurale à travers l'accès à l'énergie en milieu rural.



Présente dans 10 pays, dont la France, Maroc, Mali, Bénin, Sénégal, Myanmar, Cambodge, Tadjikistan, Mongolie et Afghanistan, l'ONG Geres a été créée en 1976 en France. Il s'agit d'une ONG de développement Internationale qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie et lutte contre les changements climatiques et leurs impacts. En tant qu'acteurs de terrain, la transition énergétique est un levier majeur de leur action en faveur d'une plus grande solidarité climatique. Pour un changement sociétal ambitieux, l'ONG encourage le développement et la diffusion de solutions innovantes et de proximité, et accompagne les politiques territoriales climat-énergie et elle mobilise tous les acteurs en les incitant à agir et à soutenir les plus vulnérables.

Dans le cadre de ses interventions, Geres travaille, à travers l'accès à une énergie durable, au développement des très petites entreprises, car elles sont créatrices d'emplois et base pour un développement des services de qualité au niveau rural. L'ONG Geres est également attachée à l'appropriation des actions par l'ensemble des parties prenantes. L'association assure aussi un renforcement de capacités afin d'instaurer des dynamiques de changement, développer des stratégies de résilience et ouvrir le champ des possibles pour que chacune et chacun soit acteur d'un développement durable. Notons que le Geres intervient au Mali depuis 2007 dans les domaines de l'accès à l'énergie

en milieu rural et de la promotion des énergies renouvelables dans les régions de Sikasso, Ségou, Kayes et Koulikoro. Ainsi, par la mise en œuvre de divers programmes de recherche-action et de développement en partenariat avec les acteurs locaux, Geres a développé une connaissance fine de ses territoires d'intervention et des problématiques énergétiques auxquelles sont confrontées les populations résidentes. Parmi les interventions phares des dix dernières années, on peut citer: les actions contribuant à l'électrification rurale, notamment pour des usages productifs, les actions autour de l'efficacité énergétique dans le domaine de la cuisson en direction des ménages urbains et des femmes rurales, avec la promotion des foyers améliorés ; les actions autour de la promotion des filières Agro forestières de Jatropha incluant l'insertion de la production dans les exploitations familiales, la production et l'utilisation d'agro-carburants paysans en circuit court au profit particulièrement des meuniers locaux et enfin la valorisation locale des coproduits en engrais organiques et/ou en savons dermatologiques.

L'ONG Geres est aussi fortement engagée dans l'accompagnement et le renforcement de capacités des acteurs locaux à mettre en œuvre leurs initiatives dans leurs territoires. L'établissement de partenariats stratégiques avec des organisations porteuses d'expertises complémentaires à celles de Geres permet d'aller au-delà de l'accès à l'énergie et de répondre ainsi plus globalement aux enjeux de développement économique de ces territoires, et notamment à l'inclusion des groupes vulnérables que sont les femmes et les jeunes.

S'agissant des projets de Geres au Mali, il s'agit entre autres de l'amélioration de l'accès aux services essentiels dans les centres de santé et les maternités au Mali ; des actions en faveur du climat et énergie en Afrique de l'Ouest.

Au Mali, Geres offre aussi un accès à l'énergie durable pour toutes et tous. Un projet a d'ailleurs été mis en œuvre en octobre 2018 pour une durée de 39 mois dans les régions de Sikasso, Ségou et Kayes, avec le soutien financier de l'Agence Suédoise pour le Développement International (ASDI).

Adama Traoré
Source : La Preuve

Office du Niger : Reprise des travaux d'aménagement de 2850 hectares

En zone Office du Niger, grâce aux opérations de sécurisation des forces armées maliennes (FAMA), les travaux de réalisation de 2850 hectares dans la zone office du Niger ont repris après plus de 10 mois d'interruption. La semaine dernière, le Président-Directeur Général de l'Office du Niger, Abdel Kader Konaté, était sur le site pour constater l'évolution des travaux, estimée à plus de 95%.

En se rendant sur le site des travaux de réalisation de 2850 hectares dans le casier de Tiongoni, zone de Mbewani, le PDG de l'Office du Niger voulait s'assurer du redémarrage des travaux de ce projet. Un projet financé à hauteur de 11 milliards de FCFA au compte du Fonds européen de développement.

Faut-il le rappeler, le projet avait connu un arrêt de travail de plusieurs mois suite à des attaques récurrentes des groupes terroristes. Grâce aux actions de sécurisation des forces armées et de défense, aujourd'hui, la reprise des travaux est devenue une réalité. Sur le terrain, les témoignages recueillis expriment les sentiments de joie et de fierté. Dans son témoignage, Fatogoma Traoré,

chargé des travaux, sourit aux lèvres, précisera : « On a commencé les travaux ; depuis le 14 avril on est là. Les travaux qui évoluent à hauteur de souhait sont exécutés à plus de 95% aujourd'hui. »

Pour sa part, le colonel Youssouf O. Cissé, commandant du secteur 5 opération Maliko, avec un visage rassurant, indique : « Depuis un certain temps, notre hiérarchie nous a instruit de mettre en place une force pour pouvoir sécuriser ces travaux qui avaient été exécutés à 95%. Nous sommes là pour que les 5% puissent être réalisés. »

Ce redémarrage suscite un intérêt général pour les responsables de l'Office du Niger. Et surtout pour les producteurs qui attendent impatientement l'exploitation de nouvelles parcelles

dès la campagne agricole prochaine.

A en croire Ibrahim Coulibaly, coordinateur du projet, « l'aménagement des 2500 plus les 500 hectares qui étaient déjà aménagés il y a deux campagnes environ, vont permettre de produire 18.000 tonnes. Ce que nous avons arrêté par principe pour une certaine viabilité au niveau de l'exploitation, c'est que les populations aient 3 hectares par exploitation. Ce qui va permettre d'améliorer conséquemment les revenus des populations et de rendre les exploitations viables. »

S'agissant du chef de village, Salif Diallo, la joie était au comble. « Nous sommes contents pour la reprise des travaux. On a un grand intérêt dans ça. Je demande aux travailleurs de venir travailler, et tout se passera bien s'il plaît à Dieu », a-t-il déclaré.

Pour la circonstance, le PDG de l'Office, Abdel Kader Konaté, a salué et encouragé la détermination des forces armées sur le terrain. Ainsi, invitera-t-il les bénéficiaires directs, notamment les autorités traditionnelles et les producteurs, à soutenir cet élan de collaboration franche avec les FAMA. « Lemoins qu'on puisse dire, c'est que le redémarrage des travaux dans la zone de Tiongoni est une lueur d'espoir dans les zones de production de l'Office du Niger au regard de nombreux projets et programmes en souffrance dans la zone Office à cause de l'insécurité, et surtout une victoire certaine pour les FAMA dans leur avancée pour le retour de la paix et la sécurité », martèle le PDG de l'Office du Niger.

Colonel Youssouf O. Cissé, commandant secteur 5 opération Maliko : « Depuis l'offensive déclenchée par les FAMA il y a cela 5 mois, aujourd'hui le cycle de violence a fortement baissé. Aujourd'hui, on constate que les zones de production sont de plus en plus sûres. Notre ambition, c'est de continuer à maintenir la pression sur les groupes armés terroristes et tous ceux qui perturbent la quiétude des populations. »

Dans l'opinion publique, cette sécurisation reconforte davantage le géant de la riziculture malienne dans l'atteinte de ses objectifs qui s'annoncent, à savoir plus de 900 000 tonnes de riz paddy, plus de 410 000 tonnes de produits maraîchers, et plus de 117 000 tonnes en culture de diversification.

Oumar KONATE avec l'ORTM
Source : La Preuve





DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Guerre de l'OTAN au Mali : Le premier ministre en a-t-il conscience ?



Les maliens doivent comprendre que la France a décidé d'aller ouvertement en guerre contre le Mali. Directement, en choc frontal, car les djihadistes instrumentalisés ont perdu du terrain. Dans cette guerre, elle n'est pas seule, elle bénéficie de tout l'appui de l'OTAN.

Qu'on ne s'y trompe pas, les attaques complexes qui ont visé les bases militaires de Bapho, Niono et Sévaré ne sont pas le fait de djihadistes seuls au regard de leur complexité

et de la coordination de celles-ci. Ils bénéficient de soutiens en renseignements et en logistique d'une armée d'occupation défaite qui joue son va-tout. Il faut semer la mort et justifier qu'elle était utile. La France a militairement échoué au Mali et s'appuie désormais sur le Niger pour sa colonisation de l'espace sahélier. Dans son repli au Niger, elle assassine froidement les témoins gênants, d'ex collaborateurs, comme c'est probablement le cas à Gossi.

Le commandant en chef des forces armées françaises fraîchement réélu, sa première tâche va être de soumettre le Mali, avec l'aide du Niger dans une stratégie commune avec l'OTAN, la CEDEAO et l'UA. Ce n'est pas un hasard que Macky Sall soit à la présidence de l'Union Africaine en même temps que Macron assure la présidence de l'union Européenne. En parfaite coordination sur le dossier Mali, l'UE et l'UA actionnent, les préfets de la France en Afrique et au sein de la CEDEAO, pour des pressions plus accrues sur les autorités de la transition afin d'obtenir d'elles, des élections bâclées dans un délai convenable à l'agenda de la France. À l'issue desquelles élections, l'homme lige de la France prendra ses quartiers à Koulouba et nous revoilà répartis pour 100 ans de servitude.

Telle que présentée, la situation est très grave, et le gouvernement doit se convaincre que le Mali est sur l'échiquier mondial de la nouvelle confrontation Est - Ouest. Une dimension apparemment ignorée ou minimisée par un gouvernement qui n'en pipe mot, et dont "l'incroyable talent est devenu l'éloquence de la parole et le mépris".

Éloquence du premier ministre devant le CNT dans sa dimension la plus répulsive, celle de mettre entre parenthèse la vérité et ôter au simple d'esprit toute capacité de prise de parole conséquente et pertinente.

Sinon, comment comprendre la survenue des attaques complexes sus mentionnées au lendemain de la présentation d'un taux de réalisation de 87% du Plan d'Actions Gouvernemental sans qu'aucune attention n'ait été attirée sur la gravité de la situation que le pays vit. Une situation de guerre permanente entretenue par la France et la MINUSMA aux seules fins de l'hégémonie occidentale. Monsieur le Premier ministre, le CNT est le lieu idoine, plus qu'à la tribune des Nations Unies pour dénoncer cette monstrueuse hypocrisie de la communauté dite internationale et préparer les maliens à refuser cette présence inopportune et inefficace pour nos intérêts nationaux.

Éloquence pour botter en touche la vivacité encore tenace de tous les maux à l'antipode du MaliKura: le népotisme, la corruption, l'impunité et la culture de l'irresponsable plus que jamais chef à son poste, par le fait du prince! En effet, comment comprendre que les dénonciations fortes et fondées soient formulées à

propos de la gestion des ressources humaines à la CANAM, et ailleurs, de l'attribution des logements sociaux et qu'aucune démission ne soit constatée dans la chaîne de décision, ni aucun acte pris pour démettre ou faire démettre?

Le mépris, quant à lui est superbe face à la requête du peuple souverain de diminuer le train de vie de l'État dans une conjoncture très difficile que ce peuple supporte par patriotisme. En plus, le mode mépris a clos les débats sur la durée de la transition à 24 mois, les revendications d'une partie non négligeable de la jeunesse pour le départ de la MINUSMA du Mali, la sortie du Mali des organisations sous régionales et de la servitude volontaire du FCFA. Pourtant, ces revendications sont une dynamique de fond dont l'approche requiert pédagogie, respect et diplomatie. Monsieur le Premier ministre, cette indignation de la jeunesse malienne et africaine est en partie votre œuvre, et est à votre honneur. Elle s'alimente désormais de votre éloquence à la tribune des Nations Unies où vous avez mis à nu la stratégie coloniale de la France. Une éloquence de bon aloi, un Choguel que le Mali et l'Afrique a découvert et adulé. Monsieur le Premier ministre, restez comme tel et cela exige de vous de prendre des virages, nonobstant votre attitude psychorigide face à cette idée.

Prenez le virage du "sous commandant en chef des forces armées et de sécurité" du Mali, un pays au cœur d'une guerre planétaire malgré lui. Les bisbilles politiques ne vous siéent plus. Endossez votre tenue de guerre, rassurez les maliens.

Le Mali est agressé et menacé par l'OTAN pour son rapprochement avec la Russie. Les partenaires de l'OTAN dans cette guerre contre le Mali sont les monarchies du golfe, l'Arabie Saoudite et le Qatar. Ces monarchies sont contre la Russie par atavisme, parce que la Russie ne peut être que marxiste-léniniste et athée, oubliant toute l'ouverture actuelle de cette fédération aux cultes. Alors, monsieur le Premier ministre, comptez avec les personnalités amies de ces monarchies, elles ont leur vision du Mali qui est un futur possible, aux maliens de décider que nous sommes et resterons une république laïque. Laisser ces personnalités développer une diplomatie parallèle et indépendante est porteur de risque. Le cas de Iyad AG Agaly, que l'état malien a fait do-

micier en Arabie Saoudite est plein d'enseignements.

Monsieur le Premier ministre, prenez le virage de l'accalmie politique, pas à n'importe quel prix, et pas non plus avec ceux des politiciens compromis dans des affaires de corruption. Mais avec ceux qui ont été de la lutte du M5 RFP avec vous. Le pays a besoin de cette accalmie pour faire face à l'adversité. A votre décharge, monsieur le Premier ministre, rien ne justifie le silence coupable de cette classe politique face à l'agression dont le pays est victime de la part de la France, de l'OTAN et de leurs alliés les djihadistes. Choguel ou pas Choguel, la classe politique à l'unisson doit être derrière la transition dans cette guerre.

Monsieur le Premier ministre, prenez le virage de la bonne gestion des ressources humaines en toute responsabilité. La nomination à la Haute Autorité de la Communication est de votre fait, si tant est que le président vous a nommé pour la coordination de l'action gouvernementale. Ses actes vous engagent et vous devez être à même de les expliquer et les défendre, sinon vous vous démettez ! En cette période de transition, les actes de nominations de hauts responsables de l'administration se doivent d'être parcimonieux, pertinents et répondre à des critères rigoureux. Ces actes vous engagent, comme le changement de direction à l'IOTA. Ce changement jure avec la volonté de bâtir un Mali nouveau. Voilà que l'on relève un Directeur Général, professeur chirurgien ophtalmologiste de sa fonction managérielle, et remplacé par une autre compétence. Normal! Mais que l'on prive ce professeur praticien d'exercer au sein de l'IOTA et qu'il soit envoyé comme simple agent de terrain dans un projet, relève de l'humiliation, de la destruction d'une carrière professionnelle, et du gaspillage des ressources humaines. Nul n'est indispensable, mais au vu du ratio Pr ophtalmologiste-population, un chirurgien est plus utile dans sa salle d'opération que sur le terrain de l'animation où les techniciens formés à cet effet excellent! A moins que le praticien renvoyé n'ait commis de fautes graves de gestion ou une faute lourde professionnelle au dépend d'un malade! Ou, possibilité en ces temps de chasse aux démocrates, qu'il ne soit poursuivi comme démocrate milliardaire ou parent de démocrate. Monsieur le Premier, la bonne gestion des ressources humaines de l'état est un facteur d'accalmie et de rassem-

blement. Sabaly kagni ko bai la! Dan sa go magni foy la!

Enfin, Monsieur le Premier ministre, en raison de l'ostracisme qui frappe notre pays de la part de ses voisins, pourquoi ne pas revisitez les canaux traditionnels de communication que nos différents peuples ont tissé depuis des millénaires entre eux? Vous-même avez initié une rencontre avec les "légitimités traditionnelles", il est temps de les mettre à l'ouvrage pour unifier les peuples du Sahel face à la France. Sinon, comme au temps de la pénétration coloniale, chaque pays passera sous la fourche caudines du colon, chacun à son tour et dans la plus grande solitude. Pourquoi ne pas mettre à contribution les griots, les niamakala, et autres experts traditionnels résolution de conflits pour que les peuples du Sahel comprennent les enjeux géostratégiques et comprennent à quel point des dirigeants indignes sont entrain de brader leur souveraineté? Pourquoi ne pas mobiliser les compétences de cinéastes d'un Cheick Oumar Sissoko pour faire un documentaire sur la situation actuelle du Mali à l'attention de la jeune génération malienne et africaine? Pourquoi ne pas mobiliser nos artistes engagés et ceux de l'Afrique pour expliquer le drame que vit l'Afrique, qui n'est autre qu'un nouveau découpage du continent pour ses ressources naturelles et minières au seul profit de tiers?

Monsieur le Premier ministre, il y'a de la marge pour la réflexion. Pour ce faire, confiez vos casquettes politiques à vos hommes de confiance et endossez une bonne fois pour toute, le boubou d'homme d'État, en alternance avec la tenue de "sous commandant en chef des forces armées et de sécurité".

Revenez-vous comme celui que nous avons aimé et applaudi à la tribune des Nations Unies. Faites nous oublier votre image de politicien en bagarre au M5 RFP.

Que Dieu vous inspire en ce mois béni de Ramadan.

Que Dieu ait sous sa protection la transition.

Que Dieu bénisse le Mali.

Seydou Traoré, ancien ministre.

Politique : L'arbitrage électoral divise toujours

Les acteurs politiques ne se font pas confiance en matière d'arbitrage électoral. Dans ce contexte, le passage de Choguel Kokalla Maïga devant le Conseil National de Transition n'a pas suffisamment édifié les Maliens sur l'organe unique de gestion des élections. Cet organe que les Maliens appellent de tous leur vœu devrait être mis en place depuis septembre 2021. Depuis, rien n'a été fait. Le Premier ministre devrait apporter des éléments de réponse aux questions que les gens se posent sur le blocage de l'organe.

On sait que les partis politiques qui étaient motivés pour cet organe unique de gestion ne sont pas tous d'accord. Une crise de confiance serait à l'origine de leur refus de suivre la transition dans sa volonté de mettre en place un organe indépendant pour gérer les élections générales à venir. Ils se sont opposés aux autorités qui avaient rendu public le chronogramme de la mise en place de l'organe en 2021. Ce chronogramme détaille les dates, les différentes étapes de la mise en place de l'Organe unique de gestion des élections. Pour mémoire, la mise en œuvre du chronogramme a débuté le 26 août 2021 et devrait se terminer le 10 octobre 2021.

Mais personne ne sait ce qu'est devenu le projet. Pour l'indépendance de l'organe, un appel de candidature devrait être lancé pour le recrutement des membres. Beaucoup estimaient qu'en dévoilant ce calendrier de la mise en œuvre, les autorités de la transition veulent afficher leur détermination à organiser des élections transparentes, crédibles et acceptées de tous.

La tâche qu'attend l'Organe unique de gestion des élections est immense et nécessite de gros moyens. Il doit être représenté dans les communes, les cercles, les régions et le district de Bamako et sous la coordination d'une structure nationale. Son travail sera de s'occuper des différentes élections au Mali, y compris dans les représentations diplomatiques du pays.

A en croire les autorités, la création de l'Organe unique de gestion des élections permettra d'éviter les crises post électorales. On espère que cet organe sera différent de la CENI dont le rôle était limité en matière de litige et de décompte des voix. L'Organe unique de gestion des élections ne sera pas composé seulement que de la classe politique, l'appel à candidature sera largement ouvert à plus de sensibilités sociales.

Toute la bataille autour de l'organe unique de gestion des élections, c'est pour garantir le



suffrage universel. Ce suffrage dit universel est le mode de scrutin adopté par les démocraties modernes, d'abord en tant que suffrage universel masculin puis en tant que véritable suffrage universel, étendu au droit de vote des femmes. Institué en France pendant la Révolution française, avec le décret du 11 août 1792, il fut supprimé par le Directoire avant d'être rétabli, presque par surprise, lors de la révolution de 1848.

En vigueur lors du Second Empire, bien que fortement limité en raison des conditions pesant sur la procédure, avec notamment la nomination des candidats par l'État, il fut ré-institué lors de la Troisième République et depuis accepté en tant que fondement de la démocratie. Bien qu'admis dès 1848, le principe du vote secret n'est réellement mis en place qu'avec l'institution de l'isoloir en 1913, tandis qu'il faut attendre 1944 pour que les femmes obtiennent le droit de vote, la première application eut lieu en 1945. Dans de nombreux autres pays, à l'exception de la Suisse, l'écart entre le suffrage universel masculin, souvent adopté plus tardivement qu'en France et le suffrage universel proprement dit, incluant les femmes, est bien moindre.

L'histoire du suffrage universel ne concerne

pas uniquement l'élection des représentants politiques, puisqu'elle croise aussi celle de l'institution des jurys populaires, ou l'élection des magistrats et autres responsables politiques. C'était le cas dans la France révolutionnaire, et ça l'est toujours aux États-Unis. Par ailleurs, outre la proclamation du principe lui-même du suffrage universel, les conditions de son application concrète et l'extension du droit de vote à certaines catégories de la population qui pouvaient en être exclues font partie de son histoire. On pouvait en effet affirmer le principe du suffrage universel, tout en restreignant par certaines lois électorales sa portée. Des conditions de domicile ou d'alphabetisation (notamment lorsqu'il fallait soi-même écrire le nom des candidats sur les bulletins) ont ainsi été imposées. En France, il faut attendre par exemple la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pour que des personnes mises sous tutelle puissent voter, après autorisation d'un juge, la loi du 5 mars 2007 sur la réforme de la protection des majeurs faisant du droit de vote des majeurs sous tutelle la norme.

Oumar KONATE
Source : La Preuve

Calendrier de la Transition : L'avis de la CEDEAO ne compte plus !

Les autorités de la Transition maliennes ont acté un chronogramme de 24 mois pour préparer le pays à l'organisation d'élections libres et transparentes. C'est l'annonce faite, le jeudi 21 avril 2022, par le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, lors de son passage devant les membres du Conseil National de Transition pour évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental.



Cette annonce a été faite après des interpellations de membres du Conseil National de Transition (CNT), réunis en séance plénière pour l'examen de la mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement (PAG) adopté depuis 10 mois. Acculé par des questions sur l'immobilisme et le retard dans la mise en œuvre du PAG, Choguel a estimé que ce retard était dû à plusieurs paramètres dont la tension avec la CEDEAO au sujet de la prolongation de la Transition.

Les questions des parlementaires étaient relatives aux acquis de la Transition et la suite du processus de refondation, au chronogramme électoral, à la montée en puissance des forces armées, aux sanctions prise le 9 janvier dernier à Accra (Ghana) par la CEDEAO et l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), à l'école, à la santé ou encore au panier de la ménagère.

Les membres du CNT ont aussi manifesté leurs inquiétudes par rapport au retard pris dans le processus de refondation de l'État. « En dehors de la sécurité, les objectifs du chronogramme de juin 2021 à février 2022 ne sont pas atteints », a dénoncé Boubacar Mamadou Diallo, rapporteur de la commission loi du CNT.

En réponse, le Premier ministre a expliqué que le contexte défavorable qui a caractérisé la situation dans laquelle nous nous sommes retrouvés permet de comprendre certaines difficultés. "L'essentiel, c'était de faire des choix : réaffirmer la souveraineté du Mali", a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Maïga a assuré que le Mali ne quitterait pas la CEDEAO, ne prévoit pas de créer une monnaie propre et ne voit aucune objection au renouvellement du mandat de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) en juin prochain. « Je dois vous dire que les discussions avec la CEDEAO (Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest, ndlr) continuent », a déclaré Choguel Maïga.

« Nous avons espéré de semaine en semaine trouver un accord avec la CEDEAO pour rentrer dans un processus d'accélération (...), mais nous sommes arrivés à un point où nous avons perdu trois mois de discussion et aujourd'hui nous avons décidé de ne plus attendre », a ajouté M. Maïga.

Selon lui, à partir de cet instant, ils vont engager le processus de mise en œuvre de tout

le plan de la transition pour les deux ans qui ont été retenus par le président de la transition », le colonel Goïta. « La preuve est faite par A+B qu'on ne peut pas aller en-deçà de 24 mois sauf si on décide de reporter ou de ne pas faire jusqu'au bout certaines actions », a encore affirmé M. Maïga.

Après le coup d'État du 18 août 2020, une transition politique de 18 mois a été lancée au Mali le 15 septembre 2020. Elle est arrivée à échéance le 27 février dernier. Depuis lors, les autorités de transition négocient toujours une prolongation de ce délai avec la CEDEAO soutenue par la Communauté internationale. Faute de convaincre les chefs d'État ouest-africains, les autorités de la transition ont proposé 24 mois et s'en tiennent à cette durée qui prend effet à partir du 21 avril 2022 sans l'avis de la CEDEAO désormais qui ne semble non plus faire marche arrière.

Le 25 mars, à Accra, les chefs d'État avaient proposé une prolongation de 12 à 16 mois pour la transition, une différence de 8 mois qui divise jusqu'alors.

Bourama KEITA

Source : LE COMBAT

Insalubrité : Bamako passe de "coquette" à "ville sale"

A Bamako, l'insalubrité est un phénomène très préoccupant qui prend de l'ampleur de jour en jour. La ville a longtemps perdu la réputation qui faisait son charme "Bamako la coquette". En cause, l'incivisme de la population et la mauvaise gouvernance des dirigeants. Des montagnes d'ordures par-ci, des caniveaux bouchés par-là et des eaux usées partout dans les rues et ruelles. Voilà ce qu'est devenu la "coquette" ces dernières décennies. Certains habitants d'une certaine époque sont nostalgiques du temps où Bamako était un endroit agréable à vivre. «La ville était propre, les rues étaient toujours bien entretenues, il était rare de voir des eaux usées ruisseler partout dans les quartiers et la population respectait l'environnement, c'était la bonne époque», se souvient un interlocuteur interrogé par nos soins.



Force est de reconnaître que ce décor fascinant est bien loin derrière et s'est effondré sous le poids de la croissance démographique, de l'indifférence de l'Etat et de l'incivisme des citoyens. Conséquence : la capitale malienne s'est littéralement métamorphosée et est passée de "ville coquette" à "ville immonde".

Elle est sale et même très sale. Un tour en ville suffit pour se rendre compte que la capitale malienne est aujourd'hui étranglée par les déchets. Des montagnes d'ordures qui s'accumulent, çà et là, étouffent leur voisinage en tant que source de toutes formes de pollution. Les habitants de la capitale sont ainsi exposés à cet environnement malsain et qui se dégrade de jour en jour. Au grand marché, par exemple, la voie principale est devenue un véritable dépotoir d'ordures de même que les petits marchés de quartier. Mme Aichata Sangaré, ménagère, constate que «ces marchés censés être des lieux très propres et salubres ont pour la plupart l'apparence de déchetterie avec des immondices envahissantes de partout». Et notre interlocutrice de relever la spécificité de l'hivernage avec ses bouées nauséabondes faites de mélange d'ordures et de déchets liquides où se nichent et germent les mous-

tiques, vecteurs de maladies en tous genres. Selon un commerçant, rencontré au marché de Banconi, il est très difficile voire impossible de maintenir les lieux propres avec des gens généralement indifférents à l'environnement. «A quoi bon se fatiguer à entretenir seul un endroit que d'autres vont salir ?», s'interroge-t-il.

Or les flaques d'eaux usées, les déchets, les rues boueuses, etc., empêchent littéralement les gens de se déplacer convenablement. Un phénomène qu'El Hadji Moussa Togo juge très énervant et dénonce en ces termes : «Certains déversent directement l'eau de leurs toilettes dans la rue au lieu de creuser des fosses». Et d'ajouter qu'«aller à la mosquée devient tout un problème à cause des eaux usées car il est pratiquement impossible d'y arriver en étant propre».

L'état d'insalubrité des quartiers reflète ainsi le degré de civisme des citoyens car si chacun s'occupait mieux de sa devanture et de ses fosses septiques, la cité présenterait un autre visage. Cette tâche est normalement dévolue aux services d'hygiène qui ne s'occupent plus comme jadis de la désinfection de l'environnement pour prévenir les problèmes de santé publique.

Ainsi, Mme Dia Oumou Sy explique combien sa crainte grandit à l'approche de chaque hivernage, à cause des syndromes liés à cette période. «Nous souhaitons et prions même pour qu'il pleuve à cause de la chaleur, mais tout est bon dans une certaine limite : quand la pluie est abondante, les gens en profitent pour salir notre environnement. Ce qui nous rend malade. Nous devons profiter de la pluie pour rendre notre ville plus propre et saine», indique-t-elle. Allusion est ainsi faite aux décharges de déchets domestiques déversées dans le courant pluvial et qui sont sources de pollution et d'infection. S'y ajoute l'abondance dans les rues, canaux d'évacuation des eaux de pluie, et même dans le fleuve, de déchets plastiques qui pullulent en même temps que dans les poubelles qui ne servent plus à rien selon le Salif Dramé. Ce chef de famille s'interroge en effet sur l'utilité des services d'enlèvement des ordures auxquels ils paient mensuellement la somme de 3 000 francs.

Les mêmes interrogations valent pour l'utilité des politiques et programmes d'assainissement, en dépit desquels le Mali reste confronté à un problème sérieux d'insalubrité. Le désordre au niveau des dépôts de transit, l'incapacité des autorités municipales et d'autres acteurs impliqués dans la gestion des déchets sont passés par-là. Par exemple, la décharge du marché de Médine, censé être un dépôt de transit, est devenu le cauchemar des familles avoisinantes. L'odeur pestilentielle qu'elle dégage rend l'air insupportable et expose les riverains à plusieurs types de maladies car nombre de pathologies sont liées à l'insalubrité.

Il urge par conséquent de trouver les solutions appropriées à commencer par la prise de conscience par les Bamakois de la corrélation entre l'insalubrité et la santé publique ainsi que de ses implications socio-économiques. Mais les responsabilités étant partagées entre la population et les autorités, une prise en charge s'impose du côté des gouvernants quant à la gestion des dépôts et décharges d'ordures par un meilleur service d'hygiène dans les communes. Toutefois, le changement de comportement demeure la clé de l'équation.

Ali Poudiougou
Source : Le Témoin

Inaugurations tous azimuts d'infrastructures sanitaires : Matérialisation d'un programme hospitalier de près de 850 milliards de FCFA



Abidjan, Depuis juillet 2021 à ce jour, c'est plus d'une dizaine d'infrastructures sanitaires construites ou réhabilitées qui ont été inaugurées par le Premier ministre Patrick Achi, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme hospitalier de près de 850 milliards de FCFA, prévoyant notamment la construction de 20 hôpitaux et la réhabilitation de 22 autres, ainsi que la construction et la réhabilitation de centaines d'établissements sanitaires de premier contact sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, au titre d'hôpitaux construits, de nouveaux Centres hospitaliers régionaux (CHR) et hôpitaux généraux (HG) ont vu le jour. Le Premier ministre Patrick Achi a inauguré, le 21 octobre 2021, le nouveau CHR d'Aboisso, d'un coût total de 30 milliards de FCFA, pour une capacité de 198 lits. Puis, c'était le tour, le 06 avril 2022, de celui de San-Pedro, d'un coût global de 29,1 milliards de FCFA pour une capacité de 110 lits. Deux jours plus tard, précisément le 08 avril 2022, il inaugurait le nouveau CHR d'Adzopé, d'un coût global de

29,5 milliards de FCFA pour une capacité de 200 lits. Quant aux nouveaux hôpitaux généraux (HG), le Chef du gouvernement a livré, le 06 avril 2022, celui de Méagui (Région de la Nawa, Sud-ouest), d'un coût global de 24,6 milliards de FCFA pour une capacité de 100 lits.

Sur la même période, d'anciens CHR, HG ou services ont été réhabilités. Ainsi, Patrick Achi a réceptionné, le 24 juillet 2021, la première phase de la réhabilitation du CHR de Daloa, d'un montant de 4 milliards FCFA et lancé en même temps les travaux de la deuxième phase des travaux de réhabilitation dudit CHR, d'un coût de 14 milliards FCFA pour une capacité, à terme, de 200 lits.

Le 16 juillet 2021, c'était la livraison de la 1ère phase de réhabilitation de l'hôpital général d'Adjamé, d'un coût estimé à 12 milliards de FCFA pour une capacité de 150 lits. Le 07 mars 2022, Patrick Achi accueillait la première phase des locaux de l'Hôpital général de Yopougon Attié réhabilités à hauteur de 22,5 milliards de FCFA pour une capacité de 123 lits.

Enfin, le Premier Ministre a inauguré le 27 octobre 2021, le Service de Gynéco-obstétrique du CHU de Treichville, réhabilité à hauteur de 3,6 milliards de FCFA pour une capacité de 70 lits.

Pour ce qui est du lancement des travaux de nouvelles infrastructures sanitaires, Patrick Achi a lancé ceux du Centre national de radiothérapie et d'Oncologie de Grand-Bassam, le 03 mars 2022. D'un coût estimé à 82 milliards de FCFA, ce centre de radiothérapie et d'oncologie médicale aura une capacité de 200 lits. A côté des infrastructures achevées ou lancées, certaines sont en voie d'achèvement et seront très bientôt opérationnelles, selon le Chef du gouvernement.

Il s'agit du CHU d'Abobo d'une capacité de 600 lits, le plus grand du pays et hautement spécialisé, des CHR de Man, Bouaké, Katiola, Boundiali et Danané. Et enfin de l'Institut de Cardiologie de Bouaké. Pour Patrick Achi, ces infrastructures sanitaires viendront compléter ce tableau d'une carte sanitaire du pays enfin remise à niveau, pour le bien-être des populations. C'est ici la réalisation d'un pan de la Côte d'Ivoire Solidaire, si chère au Président de la République, Alassane Ouattara.

Ces nouveaux CHU, CHR, HG ou services de santé spécialisés construits ou réhabilités sont dotés d'équipement de pointe en termes d'imagerie médicale, de bloc opératoire, de réanimation, d'analyse médicale, de consultation, etc. pour offrir des soins de qualité aux millions d'Ivoiriens.

Guidés par la vision 2030 du Président de la République, le gouvernement, a rappelé Patrick Achi, redouble d'efforts pour bâtir une Côte d'Ivoire plus prospère et plus juste. Une Côte d'Ivoire où l'espérance de vie, par des efforts communs et la densification des infrastructures de santé, aura gagné 10 ans en une décennie, passant de 57 à 67 ans.

Source : Abidjan.Net



Guinée Conakry : L'ex-président Alpha Condé désormais libre

L'ancien président guinéen Alpha Condé est désormais libre, a annoncé la junte militaire au pouvoir en Guinée Conakry, dans un communiqué publié vendredi 22 avril 2022.

" Le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) et son président, SE le Colonel Mamadi Doumbouya (...) informent l'opinion nationale et internationale, que l'ancien président de la République, le professeur Alpha Condé est libre", indique un communi-

qué du CNRD publié dans la soirée de vendredi. La junte militaire au pouvoir en Guinée a annoncé vendredi que l'ancien président Alpha Condé a été libéré.

" Tout en continuant de bénéficier d'une protection adéquate, il pourra recevoir à sa demande les membres de sa famille biologique, politiques, des amis ou proches", fait savoir le document, assurant que la dignité et l'intégrité du président déchu seront toujours préservées conformément à son rang.

Alpha Condé a été écarté du pouvoir par un coup d'Etat le 5 septembre 2021, et depuis lors a été placé en résidence surveillée. Il va continuer à vivre à l'actuel domicile de son épouse en attendant l'achèvement des travaux de reconstruction de son domicile privé.

Par ce geste, la junte répond à une doléance de la Communauté économiques des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui avait exigé au lendemain du putsch la libération immédiate de Condé.

Par son action, Alpha Condé a été autorisé mi-janvier à se rendre aux Emirats arabes unis pour des soins médicaux pour une durée n'excédant pas un mois, et est rentré au pays le 9 avril.

Source : (AIP)

Football / Mamadou Dia, président de Lysassandra : "Pourquoi nous avons voté pour Didier Drogba"

Mamadou Dia, le président du Club de football Sassandra a salué la mobilisation autour de l'équipe qu'il dirige au lendemain de l'assemblée générale électorale de la fédération ivoirienne de football (FIF), dans un entretien accordé, ce lundi 25 avril 2022, à Abidjan.net.

Lysassandra est le seul Club de la ligue 1 à donner sa voix au candidat Didier Drogba éliminé dès le 1er tour lors de cette élection remportée par le candidat Idriss Diallo.

"Pour nous, Didier Drogba était la personne qu'il fallait choisir à la tête de la FIF pour faire connaître davantage la Côte d'Ivoire".

"Il ne pouvait pas prendre le risque de venir salir son nom en faisant des promesses de campagne qu'il ne pourrait pas tenir par la

suite.", a-t-il précisé.

Pour la suite, M. Dia annonce une rencontre de concertation avec Didier Drogba et les présidents de club qui l'ont soutenu durant cette campagne ; car cet élan ne doit pas disparaître.

En attendant, une ferveur populaire est née autour de Lysassandra, un petit club qui, avec seulement 8 mille abonnés sur sa page Facebook, est passé à plus 200 mille en deux jours.

"On est débordé par les appels de partout. L'élan de sympathie vient de partout et même hors du pays. On va mettre toutes les personnes derrière cet élan à pied d'œuvre pour réaliser le rêve du Club notamment l'hôtel du Club, le centre de formation, etc. Et cela avec

Didier Drogba", précise M. Dia.

Il a également ajouté que les contributions pour le développement du Club peuvent être effectuées à partir du lien suivant : <https://pay.apaym.com/lyssassandrafc> 7e au Classement de la ligue-1 avec 21 points, Lysassandra rencontre le leader du championnat national l'ASEC Mimosas pour le compte de la 18e journée le 1er mai prochain. Tout en gardant une humilité malgré la ferveur autour de son équipe ces derniers jours, il entend aborder ce match "très détendu" espérant un score nul au moins. "On a joué trois fois contre l'ASEC mais à chaque fois on a été battu", a-t-il reconnu.

Source : A N





♈ Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous examinerez attentivement les divers pions à placer sur l'échiquier de votre secteur professionnel pour mieux comprendre quelle sera votre position au sein de cette activité. Les quelques éléments que vous aurez en main seront source de réflexion.

Quoi qu'il se passe, vous ne changerez pas d'un iota votre manière de gérer votre argent. Vous serez satisfait des économies que vous aurez réalisées, et même si le montant n'est pas important, il vous encouragera à poursuivre vos efforts pécuniaires.



♉ Taureau (20 avril - 19 mai)

En cette veille de week-end, vous aimeriez bien être calife à la place du calife ! Rien que cela... C'est pourquoi vous allez exposer vos revendications à votre directeur. Dans son bureau, vous allez défendre âprement vos intérêts. Vous serez écouté.

Côté finances, vous naviguerez davantage du côté des eaux du bling-bling que de celles de la prudence... Généreux à l'égard de votre famille et de vos fidèles amis, vous soignerez aussi votre image de marque, quel qu'en soit le prix ! Par-àître avant tout...



♊ Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une réunion peut être importante. Un de vos chefs peut vous donner la parole. Osez donner vos opinions. Votre activité peut prendre une tournure créative. La journée est ponctuée aussi par des moments conviviaux ! Un de vos collègues devient un ami !

Tant que votre activité vous plaît, la stabilité est là ! En ce moment, il est presque impossible d'économiser. Vous désirez changer la garde-robe. Renouveler vos vêtements peut vous coûter cher ! Votre salaire fond, mais il n'y a aucun risque d'instabilité.



♋ Cancer (21 juin - 21 juillet)

Une baisse de régime intellectuel pénalise votre travail. Les mauvais aspects impactant Mars amènent un ralentissement et un manque de concentration certain, favorisant de l'agitation dans votre tête ! N'en faites pas trop, au risque de vous démoraliser.

Votre nature généreuse vous pousse aujourd'hui à bien des excès, attention à ne pas prendre de risques inutiles ! Jupiter peut apporter une certaine ampleur à vos actes, ne vous laissez pas surprendre par des dépenses inconsidérées, contrôlez-vous !



♌ Lion (22 juillet - 23 août)

Pas de vacances avec Jupiter et Pluton dans votre maison VI, qui vous feront bosser dur. Pour améliorer vos performances, évoluer dans vos fonctions ou préparer une autre stratégie, ce tandem vous soutiendra à 100 % pour passer à la vitesse supérieure.

Neptune dans votre secteur argent pourrait bien vous rendre imprudent. En proie à une frénésie d'achat, vous aurez du mal à contrôler vos dépenses, au point d'aller puiser dans vos économies. Vous reprendrez vos esprits avec Mercure en Taureau, ouf !



♍ Vierge (23 août - 23 septembre)

Si vous venez de changer d'emploi, l'adaptation sera à la fois plus longue et plus compliquée que prévu... Ami Vierge, prenez garde ! Votre période d'essai pourra être reconduite. Plus que jamais, vous serez sur la corde raide. Montrez-vous efficace !

Aujourd'hui, votre nature insouciance vous empêchera de tirer des leçons de vos écueils, de vos propres erreurs comme celles des autres. La planète Mars vous fera trop vivre dans le présent. Pas de notion du lendemain et encore moins du futur !



♎ Balance (23 septembre - 22 octobre)

Dans votre travail, vous êtes exigeant ! Rien ne passe au travers de vos filets ! Vous dirigez plusieurs personnes. Sans avoir la fonction, votre autorité naturelle fait son effet ! Des activités harassantes vous sont données. Vous les faites vite et bien.

Les astres en Capricorne vous incitent à économiser ! Vous devez être attentif à vos frais. Des dettes anciennes freinent tout achat. Le temps de tout rentrer dans l'ordre, patientez ! Un peu de concessions vous tenaillent. De la frustration semble inévitable.



♏ Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Tout est réuni pour que votre travail allie satisfaction et rayonnement ! Vous êtes sociable, communicatif, votre esprit fonctionne à cent à l'heure, et vous êtes en plus doté d'une efficacité redoutable ! Vous faites l'admiration de tous, félicitations !

Jupiter fait des siennes et vous pousse à toutes sortes d'excès inimaginables ! Modérez les pulsions dans ce domaine, rien de bon ne peut en sortir, si ce n'est d'être dans le rouge à la banque, ou de recevoir un appel désagréable de votre conseiller !



♐ Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous prendrez un virage. Soit, vous l'aborderez sur le terrain, soit il s'amorcera dans votre esprit sous la forme d'une idée à creuser et à appliquer. Vous apparaîtrez dans les starting-blocks, prêt à disputer la course avec un esprit de compétition.

Vous pourrez compter sur des rentrées d'argent régulières, voire même un bonus auquel vous ne vous attendez pas forcément, à moins que ce ne soit son montant qui dépassera vos espérances. Vous réglerez ainsi une facture en attente au fond d'un tiroir.



♑ Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Par simple coïncidence, ou plutôt par chance, Neptune va opérer dans votre secteur. Son aide sera précieuse dans votre travail, notamment pour maintenir un dialogue positif. Ami Capricorne, cela vous aidera à filer encore plus vite sur vos objectifs...

Concernant vos dépenses, en cette veille de week-end et pour plusieurs jours, vous allez instaurer une règle. Elle sera plutôt simple, à défaut de s'inscrire dans une logique comptable : ne pas tergiverser pour les achats inférieurs à cent euros !



♒ Verseau (20 janvier - 19 février)

Vil faut faire des concessions. Vous n'avez pas le vent en poupe. On vous écoute peu. Il y a de la dispersion et des rivalités. Cette ambiance vous épuise. Vous donnez beaucoup et avez peu de considération ! La journée vous laisse sur les rotules.

Des petits déplacements peuvent alourdir le budget. Des frais d'essence ou des taxes sur votre voiture créent des dépenses supplémentaires. La stabilité continue, malgré ces sorties d'argent. Vous sentez que vous êtes dans la stabilité financière.



♓ Poisson (19 février - 21 mars)

Vous paraissez contrarié pour des petits riens, et votre côté susceptible refait surface. Le carré Lune/Mars dans le domaine professionnel peut amener un peu d'agressivité, sans que vous vous en aperceviez. Freinez cette énergie débordante.

Les projets de vacances coûtent cher, et vous pourriez en faire les frais aujourd'hui, dans tous les sens du terme ! Modérez un peu le budget, ne voyez pas trop les choses en grand, freinez les dépenses ! Votre compte bancaire ne s'en portera que mieux !

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



1011 **Malikilé**



1012 **Malikilé**



1013 **Malikilé**



1014 **Malikilé**



1015 **Malikilé**



1016 **Malikilé**



1017 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23